



Fermeture de l'administration

Nous vous informons que l'administration communale ainsi que le contrôle des habitants seront fermés du 14 au 18 juillet 2025, du 11 au 15 août 2025, ainsi que du 13 au 24 octobre 2025.



Manifestation du 1er août 2025

La Jeunesse Orzens-Gossens vous convie à venir célébrer le 1^{er} août 2025 à la grande salle d'Orzens. La manifestation se déroulera comme suit :

18h00 – apéro offert
19h00 – buffet de salades et grillades
21h00 – partie officielle

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à M. Mathieu Demont par téléphone au 079/919.04.80 ou par mail à jeunesseorzensgossens@gmail.com.

Les détails quant au lieu du feu ainsi qu'au dépôt de bois vous seront communiqués ultérieurement.



Défibrillateur

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur, qui est installé au collège. A cette occasion, elle propose à tous les habitants dès l'âge de 12 ans une présentation de cet appareil et de son utilisation. Cette présentation aura lieu **le jeudi 20 novembre 2025 à 18h00**.

En cas d'intérêt, merci de vous inscrire **d'ici au 14 novembre 2025** auprès de Mme Nahema Yu par téléphone au 078/208.45.98 ou par mail à nahema.yu@orzens.ch.



Conseil général

Pour rappel, toute personne ayant le droit de vote au niveau communal a la possibilité de faire partie du Conseil général. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Mme Evelyne Lavanchy-Metzner (présidente), Chemin du Marronnier 2 à Orzens ou à Mme Claire-Lise Marmier (secrétaire), Chemin du Clos aux Oies 4 à Orzens (conseilgeneral@orzens.ch).



Voisins et respect

L'été est à notre porte ! Sur nos terrasses ou dans nos jardins se trouvent des objets légers ou des déchets qui peuvent facilement s'envoler en cas de coups de vent et atterrir chez le voisin ou sur le domaine public. Merci de veiller à bien les ranger.

Pour rappel, les travaux bruyants sont interdits **entre 12h00 et 13h00**. Pour plus d'informations, se référer au règlement de police disponible sur notre site internet.



Plan canicule

Une attention particulière doit être portée à nos aînés, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Il appartient à chacun (voisins, proches et famille) d'être attentif pendant les périodes de grandes chaleurs. Merci.



Ouverture de la déchetterie, 2ème semestre 2025

La déchetterie (encombrants) sera ouverte aux dates suivantes entre 09h00 et 11h00 :

Juillet :	05 et 19
Août :	02 et 16
Septembre :	06 et 20
Octobre :	04 et 18
Novembre :	01 et 15
Décembre :	06 et 20



Déchets spéciaux

La prochaine date pour la récolte des déchets spéciaux ménagers est fixée **au mardi 16 septembre 2025, à la déchetterie, de 17h00 à 18h30**. Comme déjà informé, la commune n'est plus autorisée à récolter les déchets spéciaux. Merci donc de les apporter à la date indiquée ci-dessus. Si vous en avez en grande quantité, il est toujours possible de les apporter directement auprès de la STRID à Yverdon-les-Bains.



Quelques rappels

Seuls les sacs taxés de 17, 35 ou 110 litres sont acceptés dans les containers. Il est strictement interdit de déposer les ordures ménagères dans des sacs noirs ou autres, non taxés. Il est également interdit de déposer des déchets en vrac. Des contrôles réguliers sont effectués. **Tout contrevenant est amendable.**

Les déchets plastiques sont à déposer dans le sac LEO, en vrac, et ne doivent donc pas être emballés.

Le PET doit être séparé du plastique (PET dans les containers à PET et plastiques dans le sac LEO).

En cas de problème, question ou doute, le responsable de la déchetterie et la municipale en charge du dicastère se tiennent très volontiers à votre disposition.

**La Municipalité souhaite à toutes et tous
un très bel été !**